

Epreuve Orale obligatoire du DNB : 11 juin 2025

L'épreuve orale se déroulera au collège le 11 juin 2025.

Votre enfant en 3ème devra se présenter au collège 15 minutes avant le début de l'épreuve fixée sur sa convocation qu'il recevra quelques jours avant le jour de l'oral.

Cette épreuve porte sur les enseignements interdisciplinaires étudiés en classe, l'histoire des arts ou les parcours éducatifs (Parcours Avenir, Parcours Citoyen, Parcours santé, Parcours d'éducation artistique et culturelle.)

La note obtenue, sur un total de 100 points, est prise en compte dans le calcul des points des épreuves du DNB (800 points) et, à ce titre, entre dans les modalités d'attribution du diplôme.

Nous attirons donc votre attention sur le soin indispensable que votre enfant doit apporter au travail de préparation de cette épreuve conformément aux indications fournies par ses professeurs.

Rappel du déroulé de l'épreuve :

L'épreuve orale se déroule devant un jury composé de deux enseignants :

- **Si le candidat se présente seul**, l'épreuve se déroule en deux temps :

- Un exposé de 5 minutes ; le candidat peut être aidé par le jury pour mener à bien son exposé ;
- Un entretien de 10 minutes

- **Si la présentation est faite en groupe** (3 élèves maximum), les durées sont les suivantes :

- Exposé : 10 minutes, pendant lesquelles chacun des candidats intervient ;
- Entretien : 15 minutes ; le jury veille à ce que chaque candidat dispose d'un temps de parole suffisant pour exposer son implication personnelle dans le projet.

- **Si le candidat a choisi de passer une partie en anglais, en espagnol ou en créole**, cette partie ne pourra pas dépasser cinq minutes.

Le candidat sera évalué sur la présentation orale de son projet, pas sur le projet lui-même : pour cette « soutenance », on attend que le candidat présente la **démarche ainsi que les compétences et les connaissances acquises grâce à ce projet**. Il est donc important de s'entraîner à s'exprimer devant un jury et à respecter le temps imparti tout en mettant particulièrement l'accent sur l'utilisation du français, dans des phrases correctes et avec un vocabulaire varié et approprié. Pour vous aider, vous trouverez la **grille de notation de l'épreuve orale** en pièce jointe à cette rubrique.

Le candidat doit expliquer de manière claire le projet choisi, expliquer sa réflexion sur le sujet, participer et argumenter lors des échanges avec le jury, etc.

Le candidat peut également utiliser des documents pour illustrer son propos, mais ces derniers ne doivent pas remplacer la présentation du candidat.

Attention : aucun retard ne sera toléré. Les élèves ne devront avoir sur eux que les éléments nécessaires à la passation de l'épreuve.